ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

protection

Question écrite n° 6619

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de Mme la secrétaire d'État chargée de la solidarité sur le grave phénomène de l'exploitation sexuelle dans notre pays des mineurs filles et garçons par des réseaux internationaux de banditisme et de prostitution. Ce phénomène avait été reconnu comme « croissant et inquiétant » par le précédent gouvernement à une précédente question écrite (n° 2462, réponse publiée le 30 juin 2003). Un accord intergouvernemental avait d'ailleurs été signé avec la Roumanie en octobre 2002. Parallèlement, un premier dispositif expérimental était mis en place sur Paris, pour venir en aide à ces mineurs(es) exploités(es) pour créer un lien avec ces enfants et pour les mettre aussi vite que possible à l'abri de ces réseaux mafieux en leur proposant un projet d'avenir. Cinq ans plus tard, il conviendrait d'établir un bilan et de fixer des objectifs pour endiguer définitivement ce phénomène qui est une honte pour la France. Il lui demande donc de lui préciser sa position sur ce dossier.

Données clés

Auteur : M. Éric Raoult
Circonscription : Seine-Saint-Denis (12e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 6619
Rubrique : Enfants
Ministère interrogé : Solidarité
Ministère attributaire : Solidarité

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 9 octobre 2007, page 6105
Question retirée le : 4 novembre 2008 (Retrait à l'initiative de l'auteur)